



« Je connais mon C.O. » LE SYSTEME

1. Objectifs du thème

- Ce thème doit permettre à l'élève de se situer dans son parcours scolaire et mettre en évidence les différents parcours de formation possibles.
- L'élève sera également sensibilisé aux différents sigles et autres abréviations qui symbolisent les diverses formations.
- L'élève sera appelé à découvrir et à connaître les procédures d'orientation et de sélection qui l'attendent durant son cursus scolaire.

2. Quelques fondements théoriques

- « Le cycle d'orientation est organisé en une section générale, une section secondaire et un enseignement spécialisé. La section générale offre en trois ans la possibilité aux élèves de s'orienter progressivement vers les apprentissages ou vers les études. La section secondaire permet l'admission en deux ans aux écoles préparant aux maturités. La troisième année regroupe tous les élèves dans une classe d'orientation avec cours à niveaux et cours à option. L'enseignement spécialisé intégré aux structures du cycle d'orientation est réglé par les dispositions légales en la matière. Les autorités communales ou intercommunales sont compétentes pour décider d'organiser la première et la deuxième année du cycle d'orientation en classes intégrées et la troisième année en deux sections. (*Loi concernant le cycle d'orientation du 13 mai 1987, art 12 Organisation générale*)
- « L'enseignement donné au cycle d'orientation vise à permettre à l'élève de choisir progressivement la voie de formation qui convient le mieux à ses goûts et à ses aptitudes. La pédagogie différenciée aide l'élève à parcourir à son rythme l'une des trois voies du cycle d'orientation. L'appréciation globale, les tests psychopédagogiques, l'enseignement d'appui, les entretiens avec les parents, l'information scolaire et professionnelle favorisent l'orientation continue des élèves. » (*Règlement général concernant le cycle d'orientation du 16 septembre 1987, art. 10 Orientation continue*)

3. Conséquences pédagogiques

- Certains élèves ont parfois tendance à croire que leur parcours scolaire est tout tracé et qu'il n'existe que peu de chemins différents pour atteindre un but certes encore peu clair en début de 1^{ère} année du CO. Or, à l'évidence, les cursus de formation sont variés et devraient permettre à chacune et chacun de trouver sa place dans la société. L'enseignant veillera donc à montrer la diversité des parcours de formation, tout en gardant en mémoire que, pour la majorité des élèves, l'orientation n'est pas encore faite et qu'elle est l'un des objectifs prioritaires du Cycle d'Orientation.
- Afin de comprendre les enjeux du Cycle d'Orientation, les élèves doivent être amenés à connaître les conditions et procédures d'orientation et de sélection (notes minimales, examens éventuels, ...) en vigueur au CO et les conditions d'admission dans les formations subséquentes.
- Les élèves ne doivent pas être amenés à mémoriser les différents parcours et toutes les procédures d'orientation, mais il doit être capable de les retrouver et de les comprendre en fonction des besoins.

4. Suggestions d'activités

- 4.1. La loi sur le CO offre au Commune la possibilité de choisir entre deux systèmes (à classes intégrées ou à deux sections). En fonction du système en vigueur dans leur école, l'enseignant rappelle ou porte à la connaissance des élèves l'organisation générale du Cycle d'Orientation : notion de scolarité obligatoire, durée du CO, section générale, section secondaire, cours à niveaux, branches essentielles, branches éducatives et culturelles, branches d'orientation, options, enseignement spécialisé, ... La présentation de la grille horaire du CO peut servir de support. □ *Fiche-élèves 1*
- 4.2. Les élèves sont amenés à construire la structure du CO et des filières de formation après le CO. En partant de ce que les élèves connaissent déjà, l'enseignant apportera les compléments d'information nécessaires à la construction d'une structure scolaire classique (ne comprenant pas les spécificités locales). Les élèves peuvent compléter individuellement ou par groupe la fiche-élèves au crayon. L'enseignant veillera ensuite à donner la version « définitive » de la structure (activité tirée du cours Education des choix, 2^{ème} année) et à donner de manière explicite la dénomination correcte des différents sigles. □ *Fiche-élèves 2 et Annexe-maîtres 1*
- 4.3. La mise en évidence des exigences des divers parcours de formation doit permettre à élève de prendre conscience que l'avenir se construit jour après jour. A travers quelques situations, l'élève sera amené à se poser des questions sur les parcours de formation et les conditions pour des transferts durant le CO, ainsi que les exigences d'admission pour des formations subséquentes. Les questions de la fiche 3 servent de base pour une discussion autour des transferts et des conditions d'admission pour les années et les écoles subséquentes. Il ne s'agit pas de définir dans le détail toutes les conditions, mais de mettre en évidence les différents chemins. Un document de synthèse peut éventuellement être distribué aux élèves pour information.

□ *Fiche-élèves 3*

5. Sources

Ouvrage	Auteur	Collection
<i>«Cycle d'Orientation – son avenir »</i>	DECS (DIP-VS)	Brochure ORDP / 1987
<i>« Loi concernant le cycle d'orientation du 13 mai 1987 »</i>	/ DECS	
<i>« Règlement général concernant le cycle d'orientation du 16 septembre 1987 »</i>	/ DECS	

Sites

www.vs.ch/enseignement

Département de l'Education, de la Culture et du Sport

6. Annexes

- Fiche-élèves 1 ; Fiche-élèves 2 ; Fiche-élèves 3
- Annexe-maîtres 1

LE SYSTEME

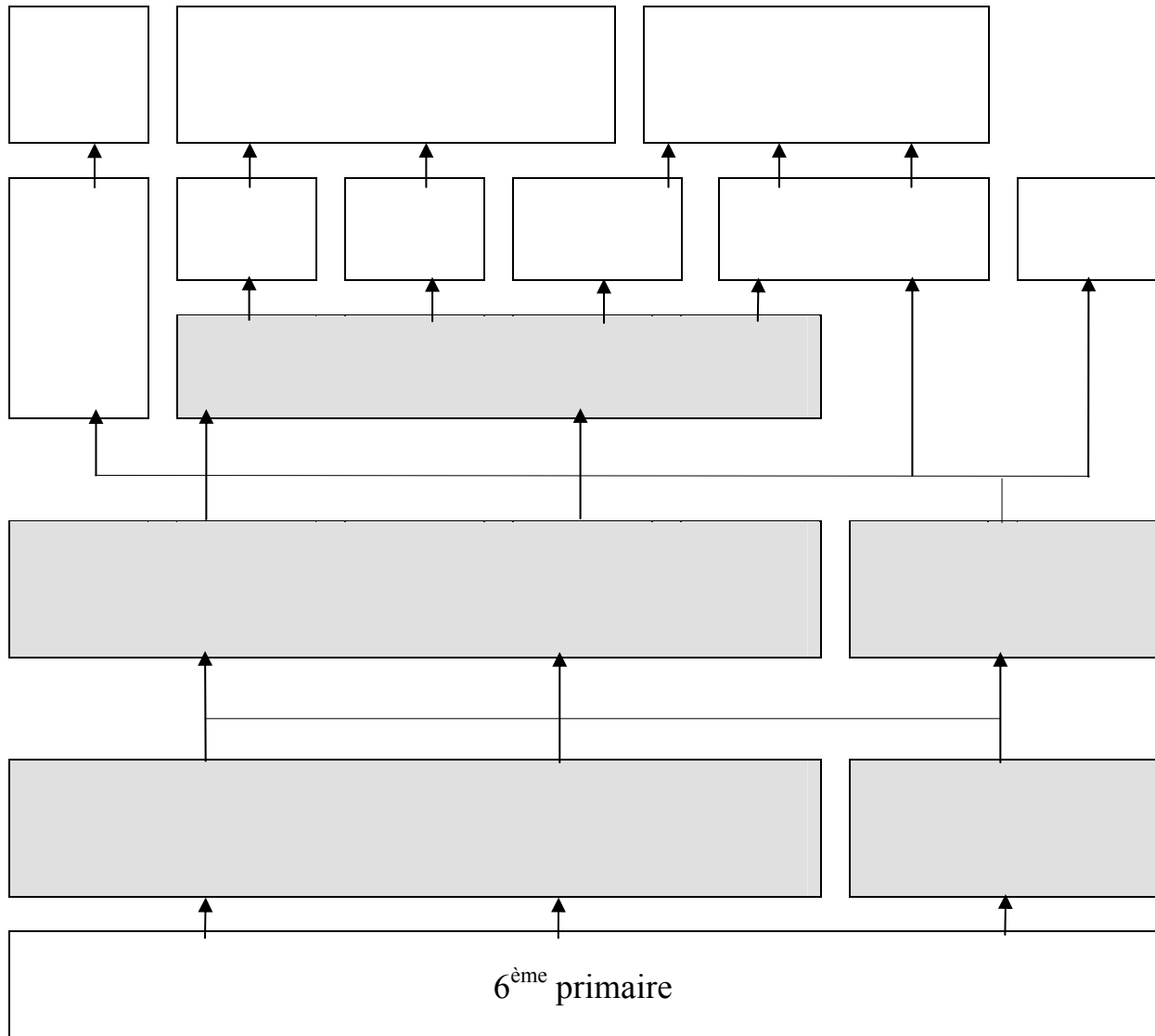
La grille horaire du CO

	1CO	2CO	3CO
Branches essentielles			
Français	6	6	6
Allemand	4	3	3
Mathématique	5	5	5
Total branches essentielles	15	14	14
Br. éducatives et culturelles			
Anglais	2	3	2
Géographie	2	2	
Histoire			
Sciences	2	2	
Instruction religieuse	1	1	1
Informatique	1	1	
Éducation artistique	2	3	2
Économie familiale	3	2	2
Travaux manuels			
Éducation physique	3	3	3
Méthode de travail - EDC	1	1	
Total br. éducatives + culturelles	17	18	10
Branches d'orientation			
Maths renforcements			1
Comptabilité	1		1
EDC - français renforcements			1
Géographie-histoire	3		1
Civisme			
EDC			
Dessin technique			1
Sciences	1		1
Total branches d'orientation			5
Options			3
Total grille horaire	32	32	32

1. Mets en évidence les matières (avec des couleurs) que tu vas suivre cette année !
2. Quelles distinctions y a-t-il entre les branches essentielles et les branches éducatives et culturelles ?
3. Connais-tu ce que tu vas faire dans chacune des disciplines marquées ci-dessus ?
4. En quelle année auras-tu des branches d'orientation et à option ? Quel est leur rôle ?

LE SYSTEME

Structure de formation



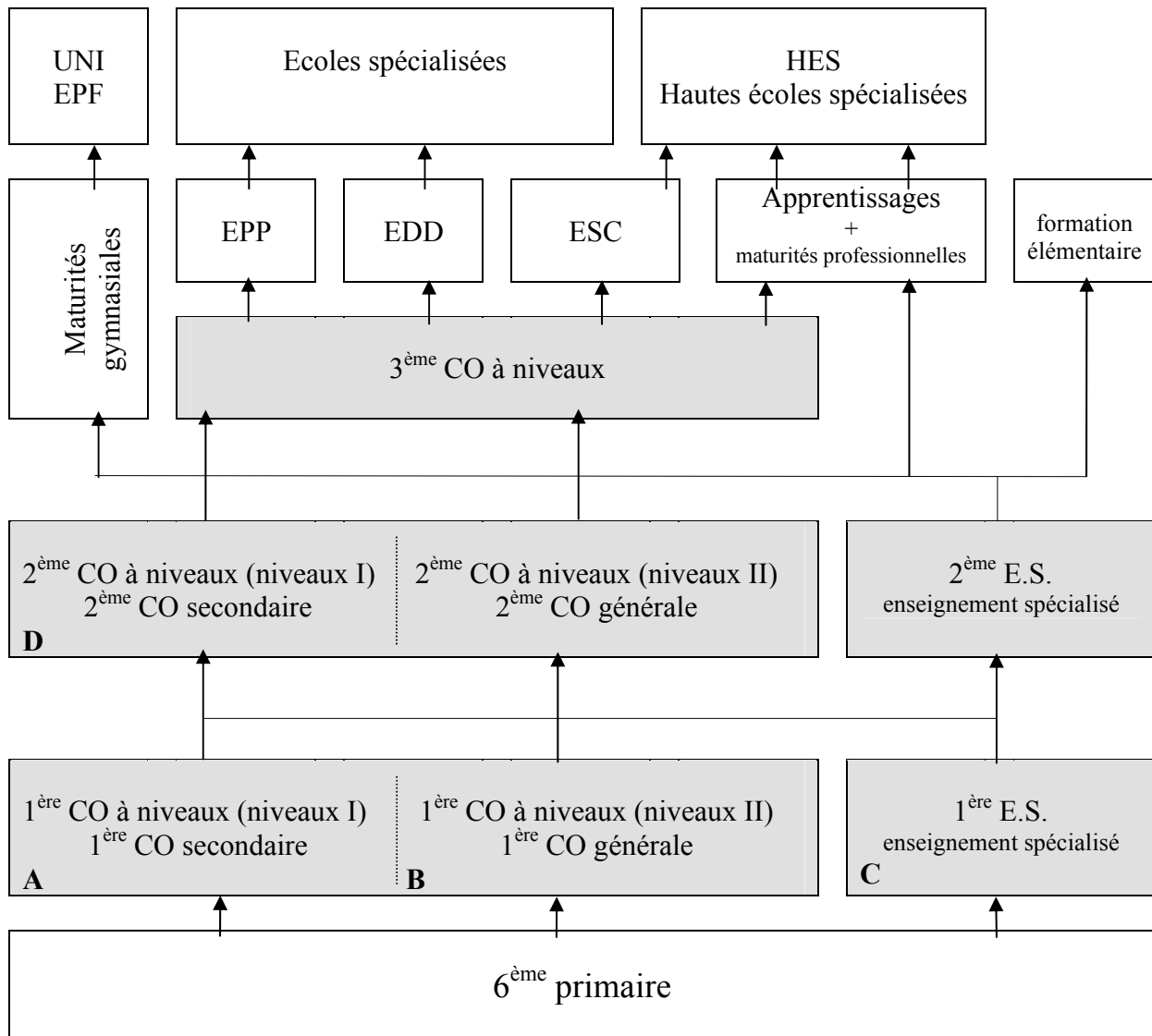
a) Essaie de construire la structure de ton CO en écrivant les noms des classes (sections S et G ou niveaux I et II, enseignement spécialisé, 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année) dans les cases ci-dessous (cases en gris).

b) Place ensuite les différentes formations possibles après le CO en notant les termes suivants (dans les cases blanches) : apprentissage et maturité professionnelle, maturité gymnasiale, EDD (école degré diplôme), formation élémentaire, EPP (école préprofessionnelle), Université, EPF (école polytechnique fédérale), hautes écoles spécialisées, ESC (école supérieure de commerce), écoles spécialisées.

c) Connais-tu ce que l'on fait dans ces différentes écoles ou formations ?

LE SYSTEME

Parcours de formation



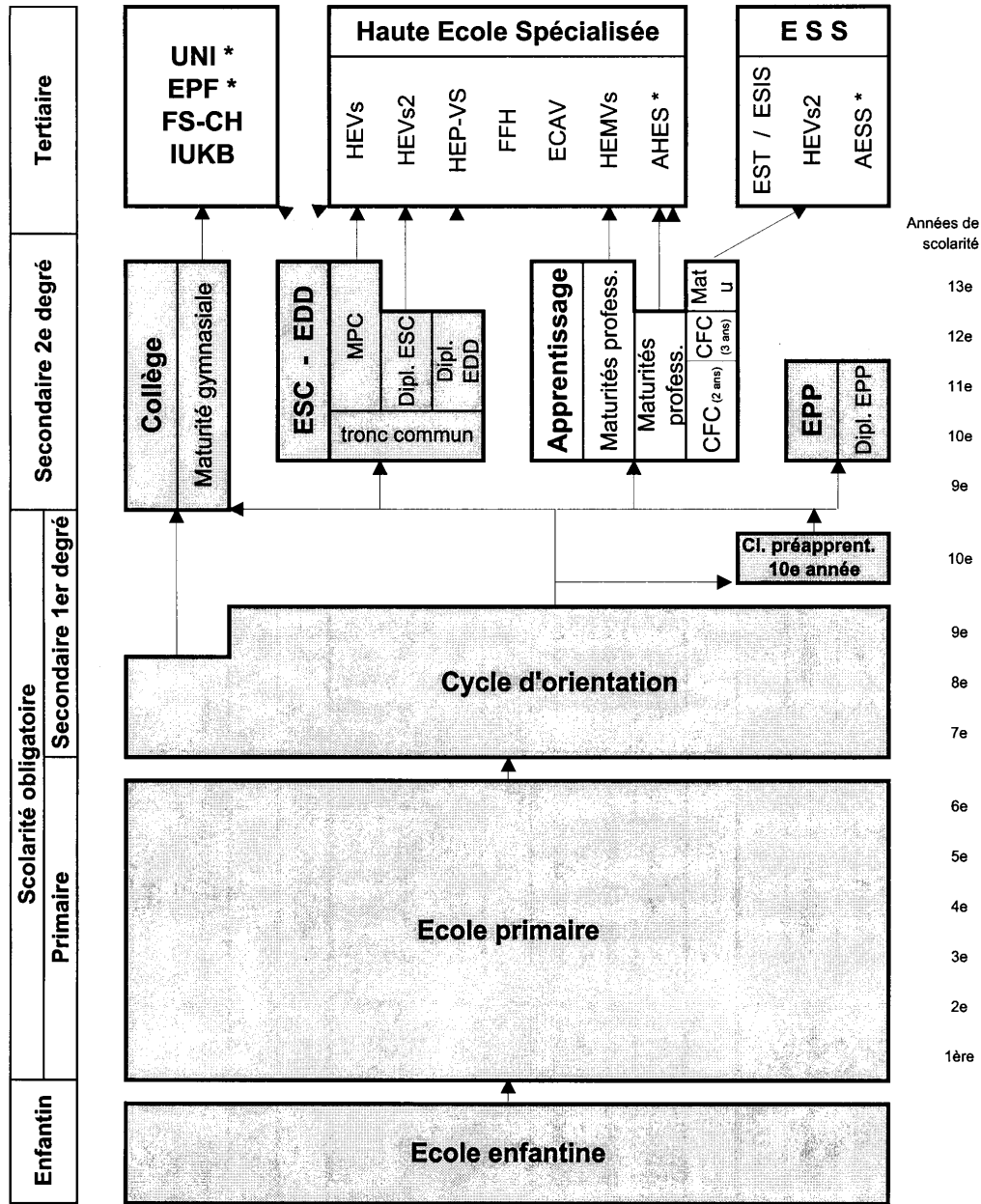
Quelques petites questions ...

1. Pierre est en **A** et souhaiterait devenir médecin. Trace son chemin de formation !
2. Alain est en **A** et veut devenir mécanicien sur voitures. Quel parcours doit-il suivre ?
2. Marie est en **B** et envisage un diplôme de commerce. Quel est le parcours possible ? A-t-elle des « conditions particulières » à remplir ? Si oui, lesquelles ?
3. Aline est également en **B** et désire devenir coiffeuse. Indique le chemin qu'elle doit suivre pour atteindre son but !
4. Jean est en **B** et a pour objectif d'aller en **D**. Que doit-il faire et quelles conditions doit-il remplir ?
5. Christophe est en **B** et envisage de suivre une école supérieure d'informatique. Est-ce possible ? Quel chemin doit-il suivre et quelles conditions doit-il remplir ?
6. Stéphanie est en **C** et envisage de devenir fleuriste. Quel chemin doit-elle parcourir ?
7. Et toi ... Sais-tu ce que tu veux faire ? Si oui, trace ton chemin et réfléchis aux conditions que tu devras remplir.

LE SYSTEME

Structure de formation – tableau complémentaire

Système scolaire valaisan



Remarque : écoles relevant du Service de l'enseignement

Légende : EPF: école polytechnique fédérale, FS-CH: Fernstudien Schweiz, IUKB: institut universitaire Kurt Bosch, HEVs2: haute école valaisanne santé-social, HEP-VS: haute école pédagogique valaisanne, FFH: Fernfachhochschule, ECAV: école cantonale d'art du Valais, HEMVs: haute école de musique valaisanne, AHES: Accord intercantonal sur les HES, ESS: école supérieure spécialisée, EST: école suisse de tourisme, ESIS: école supérieure d'informatique de gestion, AESS: accord intercantonal sur les EES, ESC: école supérieure de commerce, EDD: école de degré diplôme, MPC: maturité professionnelle commerciale, CFC: certificat fédéral de capacité, EPP: école préprofessionnelle, *: école sise hors canton

➔ accès sans examen complémentaire

➔ accès conditionnel

Source : www.vs.ch/enseignement